

Département de Saône-et-Loire  
COMMUNE DE LA CLAYETTE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024/17

Séance du 15 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 2 avril 2024	
Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	16
Nombre de suffrages exprimés :	19
Votes Pour :	19
Vote Contre :	0
Abstentions :	0

**Présents :** LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, LABONNE NOLLET Laurie, BERDAGUE Patrick, DESCHARNE Samuel, PLATHEY Pierre, BUSSEUIL Georges, MATHUS Véronique, BOUCLIER Florence, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, MUNCH Armelle, MARTINOT Noémie, LAROCHE Daniel, MATHIEUX Marc

**Procurations :** DELANGLE Sylvie a donné pouvoir à LAROCHE D, MORIN DESMURS Michèle à P. BERDAGUE, CLEMENT Pascal a donné pouvoir à C. LAVENIR

**Absents excusés :**

Le secrétariat a été assuré par : P. BERDAGUE

### **Objet : Vote du compte administratif 2023 Budget Eau et affectation des résultats**

Vu l'article L2121-14 du Code des collectivités territoriales, Monsieur Pierre PLATHEY est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif,

Vu les articles L1612-12, L2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives du budget eau pour l'exercice 2023, est invité à se prononcer sur le compte administratif dressé par Monsieur Christian LAVENIR, Maire. Ce dernier quitte la séance.

**Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**-ADOpte** le compte administratif 2023 du budget annexe Eau,

**-DECIDE** d'affecter les résultats comme présentés dans le tableau suivant.

FONCTIONNEMENT	
dépenses	121 212,84 €
recettes	117 927,10 €
total	<b>-3 285,74 €</b>

INVESTISSEMENT	
dépenses	226 247,67 €
recettes	113 230,96 €
total	<b>-113 016,71 €</b>
résultat avec report	<b>-60 955,51 €</b>

REPORTS	
fonctionnement	0,00 €
investissement	52 061,20 €

RESTES A REALISER 2023	
dépenses	203 443,70 €
recettes	77 880,32 €
	<b>125 563,38 €</b>

fonctionnement report 2024 D002	<b>3 285,74 €</b>
investissement report 2024 D001	<b>60 955,51 €</b>

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le ..... <i>16/04/2024</i>
Acte contresigné le .....
Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR

Le/La secrétaire de séance,